



CHAPITRE : MANUEL DE PRELEVEMENT

REFERENCE :W
SPM ENR 16

ENREGISTREMENT TITRE : RECUEIL DES URINES POUR LA RECHERCHE DES BACILLES TUBERCULEUX

VERSION-6

Indexation : SPM

RUBT

Protocole de recueil :

☞ *Ce protocole doit être scrupuleusement suivi pour garantir la fiabilité des résultats.*

Il ne faut pas avoir bu de l'eau depuis la veille au soir.

- Se laver soigneusement les mains au savon, les rincer puis les sécher.
- Ouvrir le pot puis déposer le bouchon, à l'envers dans un endroit sûr.
- Nettoyer les organes génitaux externes avec la première lingette, puis avec la deuxième et les jeter dans la toilette.
- Recueillir, la totalité des urines du réveil, dans le pot sans toucher les bords et sans faire déborder l'urine.
- Refermer soigneusement le pot et le rapporter au LRAM dans les deux heures qui suivent le recueil et avant midi.

Matériel fourni pour le recueil :

- Un pot de recueil de 125 ml
- Deux lingettes antiseptiques

Renseignements cliniques :

OUI NON

• Souffrez-vous d'une maladie chronique ? Si oui laquelle ?.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Prenez-vous un traitement pour cette maladie ? Si oui : - Lequel ? - Depuis quand?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Renseignements Patient :

Nom :.....
Prénom :.....
CIN :.....
Téléphone :.....

Renseignements Médecin :

Nom :.....
Prénom :.....
Téléphone :.....

Recueil:

Jour:Heure(s)..... Minute(s)

☞ **Le pot d'urines doit parvenir au LRAM au maximum 2 h après le recueil et avant midi.**

Accéder au LRAM par la porte B et déposer le prélèvement au niveau de la salle « Réception des Prélèvements biologiques».

RESERVE AU LABORATOIRE

Réception du prélèvement :

Jour:Heure(s)..... Minute(s)

Infirmier :.....

Visa technicien d'analyse :

Auteur : Jelloul Rachid	Vérificateur : Saâd EL KABBAJ	Validation : BENTALEB Lamiae 2013-12-04	Approbation : EL KABBAJ Saâd 2013-12-04	Application : 2013-12-04	Page 1 / 3 Edité le : 9 octobre 2019
--------------------------------------	--	---	---	------------------------------------	--

